



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2999

Texte de la question

INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

M. le président. La parole est à M. Jacques Moignard, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jacques Moignard. Ma question s'adresse au ministre de la défense.

La cinquante et unième édition du Salon international de l'aéronautique et de l'espace a ouvert ses portes hier au Bourget. Ce sont 120 aéronefs qui seront présentés ; près de 2 000 exposants sont venus de quarante-sept pays pour montrer leurs savoir-faire et leurs innovations.

Le secteur s'appuie sur la forte croissance du trafic aérien mondial, passé de 100 millions de passagers en 1960 à un peu plus de 3 milliards en 2013. Pour les vingt années à venir, les prévisions du transport aérien sont optimistes, d'autant que le record de commandes de 2013 – 150 milliards de dollars – pourrait être battu cette année.

Fort de ce succès, Le Bourget est aussi une vitrine de l'excellence française. L'aéronautique est une filière très importante pour notre pays. Elle représente 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 20 à 25 milliards d'excédents commerciaux.

Fleuron de l'aviation militaire française, le Rafale a été vendu à quatre-vingt-quatre exemplaires en trois mois, l'Égypte, l'Inde et le Qatar s'étant dotés du chasseur tricolore. Pourriez-vous, monsieur le ministre, nous informer de l'actualité de ces ventes, notamment avec l'Inde, et de celles à venir, suite à l'annonce faite hier par le Président de la République ?

Par ailleurs, ce cinquante et unième salon est aussi placé sous le signe de l'emploi.

En effet, cette bonne santé aéronautique ne peut être que bénéfique pour l'emploi. La filière représente près de 200 000 emplois directs ; 10 000 ont été créés l'an dernier et il en est prévu 8 000 autres en 2015.

Pourtant, en dépit de ces embauches, cette industrie florissante continue de rencontrer des difficultés de recrutement. La pénurie reste forte dans les métiers de la production ; 2 000 postes manquent dans la profession.

Pourriez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, quelle politique attractive le Gouvernement entend mettre en œuvre pour susciter des vocations, notamment chez les jeunes, pour produire des avions, des hélicoptères, des satellites ? (« Allô ? » sur les bancs du groupe Les Républicains.)

Enfin, autre enjeu du salon cette année, l'environnement. L'aviation commerciale, qui représente 2 % des émissions de gaz à effet de serre, vise un bilan carbone neutre d'ici à 2020 et une réduction de 50 % des émissions de CO2 d'ici à 2050, en particulier grâce aux biocarburants. Pourriez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, quel agenda le Gouvernement entend mettre en œuvre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire.

M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire. Monsieur le député, je voudrais tout d'abord excuser M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, qui est en déplacement officiel au Salon du Bourget.

Hier s'est en effet ouverte la cinquante et unième édition du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, qui réunit tous les acteurs de l'industrie aéronautique et spatiale mondiale. Il s'agit d'un événement unique au monde.

La filière aéronautique tient une place majeure dans notre économie nationale : ce sont 350 000 emplois directs et 40 milliards de chiffre d'affaires global en 2014, 80 % de ce chiffre d'affaires étant réalisé à l'exportation et 10 à 15 % étant investi dans la recherche et le développement. Derrière les leaders mondiaux dans leur spécialité, la filière est constituée de plusieurs milliers d'entreprises présentes sur tous les segments et tout le territoire national.

Vous évoquez l'aéronautique militaire et, bien entendu, ses exportations ; le ministère de la défense ne peut que s'en féliciter. Les prises de commande françaises ont atteint 8,2 milliards d'euros en 2014, tous matériels et milieux confondus.

M. Pierre Lellouche. Jaurès se retourne dans sa tombe...

M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État. Ces résultats confirment le succès de la méthode mise en œuvre par le ministre de la défense et le Gouvernement. Je ne reviendrai pas sur les ventes de Rafale, que vous avez évoquées, à l'Égypte, au Qatar et à l'Inde ; elles confirment que cet avion sera une référence mondiale en matière d'aviation de combat.

Ce succès de l'aviation de combat dans le domaine des hélicoptères et des satellites est soutenu par l'État au travers des développements engagés par le ministre de la défense pour répondre aux besoins de nos armées. Les garanties indispensables sont apportées à nos entreprises et, bien entendu,...

M. le président. Merci, monsieur le secrétaire d'État.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Moignard](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2999

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2015](#)